

Statement at ECOSOC on the report Ad Hoc Advisory Group on Haiti

By Ambassador Guillermo Rishchynski, Permanent Representative of Canada to the United Nations and Chairman of the ECOSOC Ad Hoc Advisory Group on Haiti

New York, 24 July 2012

Mr. President,

Distinguished delegates,

Ladies and Gentlemen,

On behalf of the Member states of the ECOSOC Ad Hoc Advisory Group on Haiti, I have the honour to present to the Council the draft resolution E/2012/L.16, entitled "Ad Hoc Advisory Group on Haiti". The decision, cosponsored by Haiti, Australia, Bahamas, Benin, Brazil, Chile, Cyprus, El Salvador, Guatemala, Israel, Japan, Luxembourg, Mexico, Spain, USA and Canada, renews the Group's mandate for another year and requests it to report to the ECOSOC at its substantive session of 2013.

Before addressing the Economic and Social Council on the content of report of the Ad Hoc Advisory Group on Haiti (Group), and on the Group's visit to Haiti, 21 to 24 May 2012, the delegation of Canada would like to express its sincere gratitude to the Secretariat for its excellent support throughout the year. We were particularly pleased, this year, with the active involvement and dedication of all the members of the Group in its work and wish to underline the excellent spirit of collaboration that prevails within the Group. We would like also to give special thanks, on behalf of the group to MINUSTAH and the UN Country team for its support during our visit, and to the SRSG, Mr. Mariano Fernandez, and DSRSG, Mr. Nigel Fisher, for their support and availability throughout the visit.

Mr. President,

On behalf of the Ad Hoc Advisory Group on Haiti, I have the honour to present to the Economic and Social Council an overview of the report requested in its decision 2011/268. The mandate of the Ad Hoc Advisory Group on Haiti has been to "closely follow and provide advice on Haiti's long-term development strategy to promote post-disaster socio-economic recovery, stability and reconstruction, with particular attention to the need to ensure coherence and sustainability in international support for Haiti, based on the long-term national development priorities, as contained in the Government's Action Plan for the Reconstruction and National Development of Haiti, and stressing the need to avoid overlap and duplication with respect to existing mechanisms".

The report, which is primarily based on the Group's visit to Haiti from 21 to 24 May, 2012 as well as on several meetings with Haiti's development partners throughout the year, gives an overview of noticeable progress made in the country's political, social and economic normalization as well as challenges that require ongoing attention. Donors must ensure that pledges made to support Haiti's reconstruction and development are honoured. As well,

mechanisms must be put in place to support the effective coordination of donor efforts following the expiration of the mandate of the Interim Haiti Reconstruction Commission and to ensure that these efforts are aligned with and contribute to the achievement of Haitian national priorities notably through strengthening the capacity of Haitian institutions.

Efforts by the international community alone will not be sufficient for Haitian social and economic development to succeed. Efforts must be matched by the Haitian government and Haitian political and economic leaders more generally. Building a better Haiti must mean building a country based upon the rule of law in which Haitians not only have the tools, but also demonstrate the will to take responsibility for their own destiny through concrete actions. We applaud the identification of this priority by the Haitian government as well as recent decisions in this direction, but much more remains to be done. The report recognises the efforts being deployed by the Haitian authorities and their development partners, while making several recommendations addressed to the United Nations and their Haitian and international partners. It shows that progress is being made, but that much still remains to be done.

Mr. President,

The recommendations contained in the report are addressed in approximately equal measure to Haiti's development partners, the United Nations system and to the Haitian authorities. This approach reflects the Group's recognition of the need for sustained international support to Haiti in its recovery and development efforts, the evolving nature of the UN presence in Haiti in response to changing conditions within the country and the progress of the government of Haiti in identifying national priorities as well as its growing obligation to assume responsibility for the development and implementation of large-scale programmes.

The Group continues to stress the need for Haiti's development partners who have not yet met their commitments, to renew their commitment to the pledges made at the New York conference in March 2010 and accelerate disbursements in line with these commitments. The Group's report notes a trend toward the slowing of disbursements and calls for restored momentum in the honouring of pledges. The Group encourages donors to use the Strategic Development Plan for Haiti as a framework for support and to work with Haitian ministries to strengthen their capacity to develop and implement projects and monitor and evaluate outcomes.

The progress noted by the Group in the recovery process in Haiti and evolving conditions within the country are reflected throughout its report and notably in its recommendations with respect to the work of the UN system. An emphasis on core functions including coordination of joint programs, increasing national capacity and the provision of technical assistance remains in place. The Group's recommendations also recognize the requirement for continuing collaboration and integration of activities among UN entities and the need for further consideration of a phased handing over of some MINUSTAH activities to the UN Country Team. Similarly, the report underlines the need for the planning and development for the phased and orderly transfer of tasks to the Haitian authorities.

Mr. President,

Haitian authorities deserve to be commended for the production of the Haitian National Development Plan and the Group calls on donors to make use of the Plan as a framework for support. The appointment of a new government is a very welcome development and the Group is also encouraged by the recent publication of amendments to the Constitution and the establishment of key rule of law institutions. These institutions and individuals must now be given the tools, independence and opportunity to play their mandated role in establishing the rule of law and encouraging economic development in Haiti. The President's "Five Es" and the priorities they set have the potential to serve as organizing principles for actions that will be of significant benefit to the Haitian population. As with all large-scale initiatives of this kind, however, the Group recognizes that monitoring and evaluation are necessary to ensure appropriate oversight and accountability in their implementation.

The President, the government and the Haitian parliament must establish more effective channels and institutional cooperation as part of an effort to improve the quality of public administration in Haiti, including through decentralization, to improve the delivery of services and enhance the efficiency, effectiveness and scope of programs and projects. Finally, the Group was encouraged by the priority assigned to the Development Plan for the Haitian National Police and believes that improvements in the delivery of this vital service are necessary to ensure a level of increased security for the Haitian population that will support political, economic and social development and enhance quality of life.

Mr. President,

During and after its visit to Haiti, the Group saw and heard much that underlined the considerable progress that has been made in the past year. As noted above, the President has put forward an ambitious agenda for the development of key public sectors, a new government is in place and there has been progress in the development of institutional capacity. The UN system is working in a more integrated fashion and there has also been a notable and appropriate shift toward actions to support the gradual transfer responsibility for the delivery of projects and programs to Haitian partners. In this context, the Group recognizes as a welcome and positive development the work currently underway to develop a pact of accompaniment and mutual accountability as means to enhance coordination and integration of action.

The report also recognizes that there is an ongoing to establish mechanism to replace the Interim Haiti Reconstruction Commission in the interest of ensuring broader coordination of donor activity. In the absence of such a mechanism, the Group is concerned that high level political is lacking to support the activities of the G 12 in their efforts to promote joint approaches among donors to state capacity. Similarly, more effective mechanisms are needed to help support the actions of the private sector in promoting sustainable economic development and to harness the potential of Haitian civil society to serve as a real asset in the development of the country both in Port-au-Prince as well as in the provinces.

Mr. President,

To sum up, Haiti continues to need an inclusive long-term vision for its development that is capable of engaging the energies and commitment of all stakeholders in a sustained effort to

realize the potential of the country to provide a more prosperous and more secure future for its people. The challenges are many and manifold and sustainable solutions will not emerge swiftly or without setbacks. It is crucial that the donor community remain mobilized in support of Haiti's economic and social development and political stability. The Haitian authorities must develop the capacity and demonstrate their ability and commitment to fully assume their responsibilities. The production of the Strategic Plan for the Development of Haiti is a significant milestone and should serve to guide coordinated and integrated efforts toward the achievement of agreed objectives. The one option that cannot be left on the table is failure.

Thank you, Mr. President

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Au nom des États membres qui siègent au Groupe consultatif spécial sur Haïti du Conseil économique et social (ECOSOC), j'ai l'honneur de présenter au Conseil le projet de résolution E/2012/L.16, intitulé « Groupe consultatif spécial sur Haïti ». Cette décision, coparrainée par Haïti, l'Australie, les Bahamas, le Bénin, le Brésil, le Chili, Chypre, El Salvador, l'Espagne, le Guatemala, le Japon, Israël, le Luxembourg, le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, vise à reconduire pour un an le mandat du Groupe et à lui demander de rendre compte de ses activités à l'ECOSOC, à l'occasion de sa session de fond de 2013.

Avant d'aborder le contenu du rapport du Groupe à l'intention de l'ECOSOC, et de parler de sa visite en Haïti, du 21 au 24 mai 2012, la délégation du Canada tient d'abord à exprimer toute sa reconnaissance au Secrétariat pour l'excellent soutien apporté tout au long de l'année. Cette année, nous nous réjouissons tout particulièrement de la participation active et du dévouement de tous les membres du Groupe dans la poursuite de son travail, et nous tenons à souligner l'excellent esprit de collaboration qui prévaut au sein de celui-ci. De même, nous aimerions adresser des remerciements particuliers, au nom du Groupe, à la MINUSTAH ainsi qu'à l'équipe de pays des Nations Unies pour leur soutien lors de notre visite. Ces remerciements s'adressent aussi au Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG), M. Mariano Fernandez, et au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (RSASG), M. Nigel Fisher, pour leur soutien et leur disponibilité tout au long de la visite.

Monsieur le Président,

Au nom du Groupe, j'ai l'honneur de présenter à l'ECOSOC un aperçu du rapport demandé dans sa décision 2011/268. Le mandat du Groupe consiste à « suivre la situation de près et à formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme d'Haïti en vue de promouvoir le relèvement et la stabilité sur les plans social et économique, en accordant une attention particulière à la nécessité d'assurer un appui international cohérent et durable à Haïti, compte tenu des priorités de développement national à long terme, en faisant fond sur le cadre de coopération intérimaire et sur la stratégie nationale de réduction de la pauvreté dont l'élaboration est prévue, et en insistant sur la nécessité d'éviter les chevauchements et les doubles emplois avec les mécanismes existants ».

Le rapport, qui se fonde principalement sur la visite du Groupe en Haïti du 21 au 24 mai 2012, ainsi que sur plusieurs rencontres avec des partenaires au développement d'Haïti, tout au long de l'année, donne un aperçu des progrès notables réalisés vers la normalisation politique, sociale et économique du pays, y compris des difficultés qui doivent faire l'objet d'une attention constante. Les donateurs doivent s'assurer de donner suite à leur engagement à aider à la reconstruction et au développement d'Haïti. Dans le même élan, il convient de mettre en place des mécanismes qui aideront à la coordination efficace des efforts des donateurs, suite à

l'expiration du mandat de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH). Dans la foulée, il faudra aussi veiller à ce que ces efforts concordent avec les priorités nationales haïtiennes et contribuent à leur concrétisation, notamment par le renforcement des capacités institutionnelles.

Pour que le développement social et économique d'Haïti se concrétise, les efforts de la communauté internationale ne suffiront pas. Il faudra que le gouvernement haïtien et, de manière plus générale, les leaders politiques et économiques haïtiens déploient des efforts comparables. L'avènement d'un Haïti meilleur passe nécessairement par l'instauration d'un pays fondé sur la primauté du droit, dans lequel les Haïtiens disposent non seulement d'outils, mais démontrent aussi la volonté de prendre en mains leur destin par des gestes concrets. Nous nous réjouissons de la reconnaissance de cette priorité par le gouvernement haïtien et des décisions récentes prises en ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire. Le rapport note les efforts déployés par les autorités haïtiennes et leurs partenaires au développement, tout en formulant plusieurs recommandations à l'adresse des Nations Unies et de leurs partenaires haïtiens et internationaux. Le rapport montre que des avancées sont réalisées, mais qu'un travail considérable reste encore à faire.

Monsieur le Président,

Les recommandations contenues dans le rapport s'adressent, presque à parts égales, aux partenaires au développement d'Haïti, au système des Nations Unies et aux autorités haïtiennes. Cela tient au fait que le Groupe reconnaît la nécessité de maintenir l'aide internationale à Haïti, dans ses efforts de relèvement et de développement. Il a aussi été tenu compte de la nature en constante évolution de la présence des Nations Unies en Haïti, face au changement de la situation à l'intérieur du pays. S'y ajoutent les progrès du gouvernement haïtien vers l'établissement de priorités nationales ainsi que l'obligation qui lui incombe, de plus en plus, d'assumer la responsabilité du développement et de l'exécution des programmes de grande envergure.

Le Groupe continue d'insister sur la nécessité que les partenaires au développement d'Haïti reconforment leur intention de respecter les engagements pris à la Conférence de New York, en mars 2010, s'ils n'y ont pas encore donné suite. Il leur faut aussi accélérer l'affectation des ressources financières, conformément à ces engagements. Dans son rapport, il note une tendance vers un ralentissement des décaissements et appelle à une relance des efforts visant à respecter ces engagements. Il encourage en outre les donateurs à utiliser le Plan de développement stratégique d'Haïti comme cadre au soutien apporté aux ministères haïtiens, et à la collaboration avec ceux-ci, pour renforcer leur capacité à élaborer et à exécuter des projets, ainsi qu'à suivre et à évaluer leurs résultats.

Dans l'ensemble du rapport, et tout particulièrement dans ses recommandations sur le travail du système des Nations Unies, le Groupe note les progrès du processus de redressement et l'évolution de la situation en Haïti. Il continue également à mettre l'accent sur des activités essentielles, y compris la coordination de programmes conjoints, le renforcement des capacités nationales et la fourniture d'une aide technique. Par ailleurs, dans ses recommandations, il reconnaît la nécessité de poursuivre la collaboration et l'intégration des activités entre les

entités des Nations Unies et d'examiner plus avant le transfert graduel de certaines activités de la MINUSTAH à l'équipe de pays des Nations Unies. De la même manière, le rapport souligne la nécessité de planifier et d'élaborer une stratégie visant à confier, de manière progressive et harmonieuse, certaines tâches aux autorités haïtiennes.

Monsieur le Président,

Il convient de féliciter les autorités haïtiennes pour l'élaboration du Plan de développement national d'Haïti. À cet égard, le Groupe demande aux donateurs de l'utiliser comme cadre au soutien apporté à ce pays. De même, il y a tout lieu de se réjouir de la nomination d'un nouveau gouvernement et le Groupe se félicite également de la publication récente des amendements à la Constitution et de la création de nouvelles institutions d'une importance cruciale pour la primauté du droit. Il faut maintenant procurer à ces institutions et à ces personnes les outils et l'indépendance nécessaires, et leur donner l'occasion, conformément à leur mandat, de jouer leur rôle dans l'instauration de la primauté du droit et la promotion du développement économique en Haïti. Les cinq grands domaines d'action dégagés par le président, et les priorités qui s'y rattachent, pourraient servir de principes organisateurs à des mesures qui s'avéreront extrêmement bénéfiques pour la population haïtienne. Comme pour toutes les initiatives de grande envergure de ce genre, le Groupe souligne cependant la nécessité d'un suivi et d'une évaluation pour garantir une responsabilisation et un contrôle adéquats pendant leur mise en œuvre.

Le président, le gouvernement et le Parlement haïtiens doivent instituer des mécanismes et une coopération institutionnelle plus efficaces, dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité de l'administration publique en Haïti, y compris par une décentralisation, de façon à améliorer la prestation des services et à accroître l'efficacité, l'efficacéité et la portée des programmes et des projets. Enfin, le Groupe salue l'importance prioritaire accordée au Plan de développement de la Police nationale haïtienne (PNH). Il estime en outre que des améliorations à la prestation de ce service essentiel s'avèrent nécessaires pour que la population haïtienne jouisse d'une plus grande sécurité, qui aidera au développement politique, économique et social et améliorera la qualité de vie.

Monsieur le Président,

Pendant et après sa visite en Haïti, le Groupe a vu et entendu beaucoup de choses qui rendent témoignage des progrès considérables réalisés au cours de la dernière année. Comme il a été noté précédemment, le président a présenté un programme ambitieux pour le développement de secteurs publics clés, un nouveau gouvernement est en place et l'acquisition de capacités institutionnelles a progressé. Le système des Nations Unies travaille de façon beaucoup plus intégrée et l'on constate un changement d'orientation notable, et judicieux, en faveur de mesures qui favorisent le transfert graduel, aux partenaires haïtiens, des responsabilités relatives à l'exécution des projets et des programmes. Dans ce contexte, le Groupe estime que l'élaboration en cours d'un pacte d'accompagnement et de responsabilité mutuelle, comme moyens d'accroître la coordination et l'intégration de l'action, vient à point nommé, et s'avère constructive.

Dans son rapport, le Groupe souligne la poursuite des efforts pour mettre en place un mécanisme appelé à remplacer la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, et cela afin d'assurer une coordination élargie de l'activité des donateurs. Faute d'un tel mécanisme, il craint que le Groupe des douze (G12) ne bénéficie pas d'un soutien politique de haut niveau suffisant pour promouvoir des approches communes entre les donateurs afin de renforcer les capacités étatiques. De la même façon, il faut mettre en place des mécanismes plus efficaces qui aideront à appuyer les mesures du secteur privé pour promouvoir un développement économique durable et pour mobiliser le potentiel de la société civile haïtienne, de sorte que celle-ci constituera un atout réel pour le développement du pays, aussi bien à Port-au-Prince que dans les provinces.

Monsieur le Président,

Pour résumer, Haïti doit continuer d'avoir une vision à long terme inclusive pour son développement, de nature à mobiliser les énergies et la détermination de toutes les parties prenantes, dans le cadre d'une action soutenue, pour que se concrétise sa capacité à assurer un avenir plus prospère et plus sûr au bénéfice de sa population. Les défis sont nombreux et multiformes, et la mise en place de solutions durables ne sera ni rapide, ni sans écueils. Aussi est-il essentiel que les donateurs demeurent mobilisés à l'appui du développement économique et social, et de la stabilité politique, d'Haïti. Pour leur part, les autorités haïtiennes doivent acquérir la capacité, et montrer leur aptitude ainsi que leur détermination, à assumer pleinement leurs responsabilités. L'élaboration du Plan stratégique pour le développement d'Haïti est un jalon important. Le Plan doit servir à guider une action coordonnée et intégrée vers l'atteinte des objectifs convenus. La seule option que nous ne puissions envisager, c'est l'échec.

Merci, Monsieur le Président.